

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (AGV) SECTION DIGNE LES BAINS PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023

### QUORUM

Sur convocation envoyée le 12 juin 2023 les membres de l'association de Gymnastique Volontaires se sont réunis pour leur assemblée générale ordinaire le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : 16H15.

Ouverture en présence de :

- **Mme Arboux-Tromel**, conseillère municipale, Vie active
- **M. Damien Moulard**, Maire adjoint aux sports, à la proximité, à la qualité de vie et à la propreté.
- **Karine Backer**, présidente de l'association AGV, section Digne les Bains
- **Marie-Noëlle Biblesmont Depieds**, secrétaire de l'association AGV, section Digne les Bains
- **Vito Lomonte**, membre du comité directeur

Excusés :

- *Doriane Moretti Alunni présidente du codep*
- *Rodolphe Nisus, Trésorier.*
- *Nathalie Nicolas, Trésorière adjointe.*
- *Odette LeDuff, membre du comité directeur.*

Remerciements auprès des membres présents et tout particulièrement auprès des représentants de la Commune : Mme Arboux-Tromel et M. Moulard.

Un très grand nombre de procurations sont parvenues à l'association pour cette assemblée générale (AG). Toutefois le nombre des présents + procurations admises (2 max par personnes présentes) étant de 36, le quorum n'est pas atteint.

Les statuts prévoient la possibilité de provoquer une assemblée générale extraordinaire en cas de quorum non atteint 15 minutes après l'arrêt de l'assemblée générale ordinaire.

D'autre part, le trésorier et la trésorière adjointe, ayant chacun eu une incapacité de dernière minute ne seront pas présents. Le rapport financier ne pourra être exposé lors de la présente séance.

La présidente vérifie auprès du Codep quelle peut être la marche à suivre dans ce cas particulier. Une AG partielle peut avoir lieu malgré la non présentation des comptes. Toutefois, cela oblige l'association à provoquer une assemblée extraordinaire dans les prochains mois.

Après consultation auprès de l'assemblée présente, il est décidé à l'unanimité que la présentation des points prévus à l'ordre du jour (hors présentation des comptes) pouvait avoir lieu en assemblée générale extraordinaire.

#### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : 16H30

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : 16H45

#### (RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR)

1. Approbation du CR de l'AG du 25/06/2022 – Vote.
2. Rapport d'activité 2022/2023 – Vote.
3. Appel à candidature
4. *Rapport des comptes 2022/2023 – Vote. [REPORTÉ]*
5. *Budget prévisionnel 2023/2024 – Vote. [REPORTÉ]*
6. Présentation du projet associatif 2023/2024 – Vote.
  - a. Modalité d'inscription et des essais 23/24
  - b. Tarification
7. Questions diverses.

## **APPROBATION DU CR DE L'AG DU 25/06/2022.**

aucune remarque sur le compte rendu.

### **VOTE N°1 – Compte rendu de l'AG du 25/06/2022 - Adopté à l'unanimité.**

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Année encore bien remplie pour le bureau.

La partie administrative est maintenant bien rodée, toutefois il a fallu gérer les impondérables !

- **Le remplacement au pied levé de Pascale** qui s'est malheureusement cassé le pied en février et qui a dû se consacrer entièrement à sa rééducation depuis.
  - La réactivité et l'acharnement de Karine ont été payants car quasiment tous les créneaux ont été maintenus.
- **Les principales activités du bureau :**
  - Des rencontres régulières que ce soit de visu, par téléphone, mail ou texto, afin que l'association reste dynamique.
  - Liens réguliers avec nos partenaires :
    - Le Codep,
    - Les administrations (mairie, banques etc...),
    - Les partenaires,
    - Les animateurs,
      - Jeu de Tétris (je répète) pour les remplacements des animateurs... et encore merci à eux pour leur disponibilité et leur réactivité.
    - Les adhérents... etc.
  - Suivi des fiches de paie et des papiers en lien avec les animateurs.
  - Réajustement des primes d'ancienneté.
  - Liens avec la médecine du travail pour nos animateurs salariés et auto entrepreneurs.
  - Le suivi des inscriptions, les remises de licences et en fin d'année la remise du reçu fiscal.
  - Inventaires et état des lieux réguliers du matériel par Rodolphe.
    - N.B. Rodolphe était présent en tant qu'observateur sur plusieurs cours de Clément dans le cadre d'une formation.
  - Achat d'étagères pour les chaussures (piscine). N.B. Cet achat profite aux autres utilisateurs de la salle.
  - Revente de matériel non utilisé.
  - Achat de matériel suite demandes des animateurs.
  - Des mises à jour sont régulièrement tenues sur les mailings et nous essayons d'être le plus réactifs possibles pour vous tenir au courant de toute nouveauté au sein de l'asso.
  - Le site internet est aussi régulièrement mis à jour grâce à la vigilance de Vito !
- **Les adhérents**
  - Nombre d'adhésions : **171**
    - Pour rappel en 2021-2022 : **139** (+32 adhésions)
  - Nous avons eu plusieurs retours positifs sur l'ensemble des cours et nous vous convions vivement de nous faire part de vos ressentis soit par mail, soit directement auprès des animateurs.
  - Les listes d'émargement ont été maintenues et nous souhaiterions les conserver afin de pouvoir avoir une estimation de la fréquentation de chaque créneau.
  - Quelques précisions sur la règlementation de la piscine (en particulier) ont dû être rappelées en début d'année (pas d'entrée par les issues de secours, pas de chaussure de ville dans les salles de cours... par exemple).

- Résolutions de problématiques particulières avec certains adhérents.

➤ **Animateurs**

- À ce jour nous avons 4 animatrices et 3 animateurs.
  - 3 sont salariés
  - Les autres sont auto entrepreneurs.
- Remplacement de Pascale
  - Remplacement du Pilates par du Yoga, ce qui a été généralement été bien apprécié.
  - Recrutement temporaire de Christophe Vinit (que nous remercions encore).
  - Suivi administratif de l'arrêt de travail et du maintien de salaire (Rodolphe)
- Remplacement d'Aurélié (congés non prévus) ...
- Marche nordique : force est de constater que nous n'avons pas vu le retour d'Éric et malgré notre proposition de formation des adhérents auprès de la fédération, aucune candidature n'a été posée.
- La formation d'Elisabeth a été annulée et nous espérons qu'une nouvelle formation pourra lui être proposée.

➤ **Activités**

- (Pour rappel) 14 créneaux d'activités du lundi au vendredi.
- Réservation de créneaux du Beach Volley (plan d'eau) auprès du SMJS dès les beaux jours et pour les vacances (printemps été).
- Contrat avec le spa des thermes.
- Repas de fin d'année avec les profs (30/06/2023).
- Plusieurs activités prévues n'ont pas pu se tenir au vu de la température et du manque de neige (je pense notamment à la sortie raquette que nous avions projetée).
- Le pique-nique que nous souhaitions organiser avec les adhérents n'a pu se réaliser faute de temps des membres du bureau.
- Des animations, ainsi que des formations ont été proposées par le CoDep. Malheureusement nous n'avons pas pu nous y rendre (toujours à cause de nos planning respectifs).
  - A ce sujet nous vous faisons suivre toutes les informations du codep. Libre à vous d'y répondre directement.

**VOTE N°2 – RAPPORT D'ACTIVITÉ - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**APPEL À CANDIDATURE**

- Démissions.
- Plusieurs membres du bureau et du comité directeur souhaitent « passer la main » à la fin de la prochaine saison, soit après la prochaine AG ordinaire de 2024 :
  - Karine, présidente,
  - Marie-Noëlle, secrétaire,
  - Nathalie, trésorière adjointe,
  - Rodolphe, trésorier (en réflexion).
  - Odette Le Duff (en réflexion)

Par anticipation, un appel à candidature est déjà évoqué dans l'ordre du jour de cette AG mais cela sera lancé en bonne et due forme dans l'année.

Comme il y a 3 ans, le risque de se retrouver avec un nombre insuffisant de candidatures risque d'entraîner une dissolution de l'association, qui, le souligne la présidente, est en bonne santé et à toutes les possibilités de perdurer et de s'accroître.

- Une proposition est déjà parvenue pour le secrétariat (ou la trésorerie) : Mme Marie-Claude Paire.
- N'hésitez pas à nous consulter pour information à tous moments.
- Nous attendons vos propositions par mail ou courrier (Centre Desmichels).

### **RAPPORT DES COMPTES 2022-2023 [REPORTE]**

#### **VOTE N°3 - [REPORTE]**

### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024 [REPORTE]**

#### **VOTE N°4 - [REPORTE]**

### **PROJET ASSOCIATIF 2023-2024**

#### Bureau

- Cet été : Préparation au **forum des associations** (pour rappel le 10 septembre sur le boulevard)
- Nous essayons de trouver un nouveau cours de Pilates, mais cela semble assez compliqué entre les disponibilités des intervenants et les disponibilités de salles. Nous y travaillons toutefois.
- Renouvellement de la convention avec le spa thermal.
- Voir si d'autres partenariats peuvent être mis en place.
- Abandon de la marche nordique (pas d'animateur disponible, peu de participants. D'autres associations le proposent).

#### **MODALITES D'INSCRIPTION et TARIFICATION**

- Les inscriptions débuteront comme d'habitude lors du forum des associations qui aura lieu le dimanche 10 septembre 2023.
- Possibilité toutefois (en fonction des animateurs) de commencer dès la rentrée (à compter du 4 septembre).
- **Montant de la cotisation.**
  - Au vu du rapport financier et afin d'assurer la pérennité de l'association,
  - Au vu de la modification des statuts des animateurs (plus d'auto-entrepreneurs que de salariés)
  - Nous proposons soit de
    - D'augmenter à 160 € (pour rappel avant notre venue : 175€)  
Ce qui équilibrerait notre budget sur une base de 150 adhérents à taux plein.

#### **Ce point devra être présenté à nouveau lors de l'assemblée extraordinaire avec la présentation des comptes.**

- **Tarification à l'année et inscriptions tardives**
  - Une tarification au prorata a été appliquée durant toute l'année, mais cette solution s'avère compliquée et peu rentable.
  - Nous proposons d'appliquer la tarification suivante :
    - **À l'année : de septembre à juin : 160 € (300 € par couple)**
    - **Un tarif dégressif unique à partir de janvier jusqu'à juin : 105 €**
    - **Étudiant chômeur bénéficiaire CMU : 105 €**
- **Modification de l'article 3 des statuts de l'association (et du tableau de tarification) :**

- Précision sur nos statuts sur le fait que les cours ne sont pas proposés au moins de 18 ans. En effet, nous avons eu des demandes pour accepter des mineurs dans certains créneaux et rien n'est clairement définis dans les statuts. Nous proposons donc de clarifier ce point.

#### Matériel :

- Achat de matériel pour renouveler notre stock (élastiques, poids...)
- Les animateurs sont invités à nous faire part de leurs souhaits.
- Revente (suite) du matériel dont nous ne nous servons pas.

#### Animateurs

- Suite à notre rencontre du 30 juin 2023, nous avons demandé à chacun de nous formuler leur souhait pour la prochaine saison.
  - Tous devraient être présents.
- Augmentation des tarifs horaires.

**Ce point devra être présenté à nouveau lors de l'assemblée extraordinaire avec la présentation des comptes.**

- Formations
  - Elisabeth (PSC1)
  - Autres : en fonction des propositions de la Fédération.

### VOTE N°5 – PROJET ASSOCIATIF - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### QUESTIONS DIVERSES

- **Chauffage dans les locaux de la piscine** (Question posée à M. Moulard) :  
Constat des adhérents : Alors que la température de l'accueil piscine est à plus de 19°, celle de la salle polyvalente atteint difficilement 15°- 16° en hiver. Cela est supportable selon les activités, mais difficile pour des activités telles que le yoga ou le pilates par exemple.  
Certains adhérents ont suspendu leur activité à cause de cela et se posent la question de la pertinence de leur réinscription.  
M. Moulard précise que c'est l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) qui gère la piscine par délégation. Elle a la maîtrise de l'exploitation du complexe.  
Au vu du contexte économique, le choix a été fait de baisser certains coûts, dont les fluides, afin de pouvoir laisser le complexe ouvert. Ce choix a certes des inconvénients, mais permet que le complexe reste ouvert.
- **En conclusion, Monsieur Moulard souhaite remercier l'ensemble des membres de l'association au nom de la municipalité.** Il rappelle que la ville est très attachée à notre association et souhaite passer très fort le message suivant : l'AGV doit perdurer sur la commune ! [Avis aux candidatures !]

Assemblée : clôturée à 16h57.

Karine Backer  
Présidente de l'AGV section Digne-les-Bains



Marie-Noëlle Biblemont Depieds  
Secrétaire de l'AGV section Digne-les-Bains

Post AG : M. Moulard réitère ses remerciements par courrier du 4 juillet. Nous le remercions en retour ainsi que le service des sports de la Ville de Digne-les-Bains.



Damien MOULARD  
Maire Adjoint délégué aux sports – Proximité – Qualité  
vie et Propreté

à

Madame Karine BACKER  
Présidente de l'association  
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DIGNOISE  
Centre Desmichels  
04000 DIGNE-LES-BAINS

Digne-les-Bains, le 4 juillet 2023

Service Municipal Jeunesse et Sports  
N/Réf : CD/DM/LG/S 23 120  
Tél : 04.92.31.58.13/ courriel : [smis@dignelesbains.fr](mailto:smis@dignelesbains.fr)

Objet : Remerciements

Madame la Présidente,

Je tenais à vous remercier pour votre accueil lors de votre assemblée générale du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Je vous félicite pour le remarquable travail mené par vos bénévoles et vous-même au sein de votre association.

Sachez que la ville de Digne-les-Bains est très attachée à la gymnastique volontaire et nous espérons que votre association perdurera encore longtemps.

Le tissu associatif est l'une des principales richesses de notre ville et nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir à Digne-les-Bains des clubs sportifs aussi investis et dynamiques que le vôtre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

*et vous souhaite un bel été*



Damien MOULARD